

dans toute la Province, serait étudié consciencieusement et exécuté énergiquement avec le concours des hommes les mieux pensants dans chaque comté et, si possible, dans chaque paroisse du pays !

(2) Il n'est nullement nécessaire de faire signifier ces avis par un huissier. Il n'est pas même nécessaire d'enregistrer les lettres d'avis. La dépense que signale notre correspondant nous semble faite en pure perte. Nous ne connaissons aucun règlement du Conseil d'Agriculture qui ordonne de semblables avis.

Fromagerie ou Crèmerie.—Plusieurs personnes parlent ici d'établir une fromagerie; mais vu qu'il y en a déjà un grand nombre, je préférerais avec plusieurs autres, une crèmerie. C'est pourquoi nous osons vous demander de donner tous les renseignements concernant l'écroument mécanique que vous avez indiqué dans le journal du mois d'octobre 1879, tels que le prix, comment se le procurer, et de plus, si l'on pourrait trouver un homme compétent pour conduire la crèmerie. Ce faisant vous obligerez beaucoup vos serveurs, amis de l'agriculture.

Permettez que je profite de l'occasion pour vous demander si l'on pourrait établir un système de rotation sur une terre de 60 à 80 arpents en ne semant du grain qu'une fois et en y mêlant les graines fourragères afin d'avoir toujours de la tourbe à enterrer? C'est ce que je fais depuis quelques années avec succès. Mais c'est au moyen de la terre neuve que j'ai pu marcher ainsi. Quand ma terre sera faite je m'attends bien à ne plus réussir. A. S., Ste Hélène de Bagot.

(1) *Réponse.*—L'écroument mécanique de Laval, dont nous avons parlé favorablement, n'est pas encore importé en Amérique, que nous sachions. Nous ne saurions prudemment en recommander l'usage d'ici à ce qu'il soit plus répandu en Europe et qu'il soit entre dans la pratique, même en Amérique. Si notre correspondant a l'occasion d'encourager une fromagerie nouvelle, il fera bien d'en profiter, vu que le fromage devra se vendre très-bien l'été prochain.

Plus tard il pourrait être question d'établir une crèmerie. Dans tous les cas nous conseillons fort aux intéressés de visiter la crèmerie de monsieur Turcot, à Hemmingsford, dont nous avons déjà parlé. Ils auront là des renseignements précieux que nous ne saurions donner d'une manière aussi sûre.

(2) Nous connaissons des cultivateurs qui sèment des trèfles variés dans tous leurs ensemencements en grain, à l'exception, cependant, des champs qu'ils destinent à la culture des plantes racines pendant l'année suivante. Ils se trouvent bien de cette pratique, mais le temps viendra où leur terre refusera de produire le trèfle, parcequ'il n'y trouvera plus les aliments dont il aurait besoin. C'est dont un épuisement que l'on fait subir au sol. On y gagne pendant quelques années mais on appauvrit la terre. Nous préférons un système de rotation dans lequel entrerait une récolte nettoyante, telle que plantes racines ou maïs entre deux récoltes de grain. Par exemple:—Avoine ou pois sur retour de prairie, puis récolte nettoyante, suivi de grain et de graines fourragères. C'est là le système le plus recommandé.

Au concours spécial d'animaux reproducteurs ouvert à la Province et offert par la Société d'Agriculture No 1 du comté de Vaudeuil, les prix suivants ont été accordés:

1ère Classe.—Chevaux.

1ère Section.—Étalons de traits pesants.

1er Prix, François Montpellier, St-Louis de Gonzague, \$20.00.

2me Prix, David Mauson, Como-Vaudreuil, \$15.00.

2me Section.—Étalons de traits légers.

1er Prix, David Léger, Vaudreuil, \$15.00.

2me Prix, J.-Bte Bourque, Vaudreuil, \$10.00.

2me Classe.—Taureaux Ayrshires.

1er Prix, Alex. MacCaul, St-Joseph du Lac, \$10.00.

2me Prix, John Hamilton, St-Eustache.

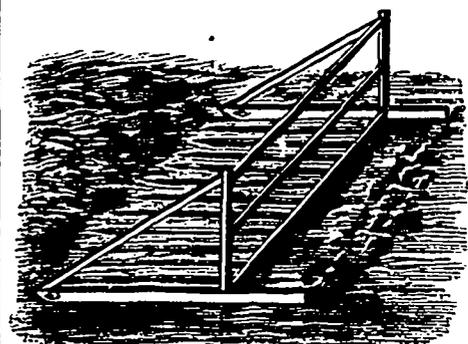
Vaudreuil, Avril 1880.

DR. A. VALOIS, Sec.-Trés.

Récolte du foin.—Rateau-porteur.

Il ne faut pas se figurer que les vastes régions du Nord-Ouest qui produisent tant de blé ne produisent que du grain. Le fait est que ces immenses plaines forment des prairies grasses et magnifiques qui en certains endroits, produisent quatre à cinq tonnes de foin par acre. C'est là que le *blu-joint* (*Calamagrostis Canadensis*) si connu dans les prairies des Castors et dans les plaines arrosées des États et territoires du Nord et du Nord-Ouest, vient avec tant d'abondance, et cette herbe, lorsqu'elle est coupée en bonne saison est égale en qualité aux meilleures herbes à foin que nous cultivons. Une grande quantité de ce foin est coupée chaque année et emmagasinée pour nourrir les nombreux attelages employés sur les immenses fermes à blé qui sont actuellement établies dans ces contrées. Le travail à

bon marché est la condition principale du travail en grand, et le foin coupé sur ces larges prairies coûte environ une piastre la tonne mis en meule. Voici la manière de procéder. Le foin est fauché avec la

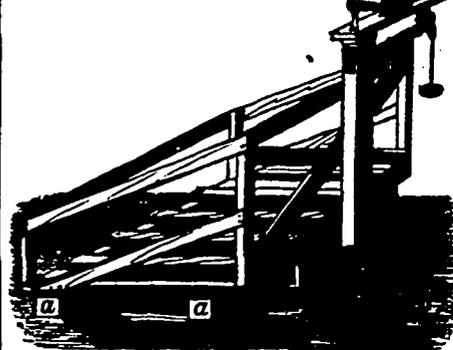


Rateau-porteur.

machine, et comme il pleut rarement, on peut continuer sans crainte jusqu'à ce qu'il y en ait une suffisante quantité à bas. Un rateau est ensuite employé pour ramasser le foin et le transporter aux meules. Le rateau employé est une longue charpente qui est portée sur des coulisses (voir la figure), et il est composé d'une pièce principale de fondation ou longrine, à laquelle les coulisses sont fixées. Les poteaux de côté sont fixés sur les coulisses et ils sont reliés entre eux et avec l'autre bout des coulisses par des traverses qui retiennent le foin. De longues dents de rateaux sont intercalées dans l'espace du fond et elles ramassent le foin qui est refoulé dans la charpente; quand celle-ci est pleine on transporte la charge aux meules. Il est évident qu'on peut donner à cet instrument la capacité qui convient à chacun, et le faire soit assez petit pour une petite ferme, soit assez grand pour contenir des charges d'une tonne.—*American Agriculturist.*

Râtelier pour poser le foin.

Ce râtelier est construit de manière à rester d'aplomb sur le plateau d'une balance-bascule. Il a cinq pieds de long, deux pieds et demi de large, et il est plus haut d'un côté que de l'autre comme l'indique



Râtelier pour poser le foin.

de la machine, on peut peser avec une romaine commune.—*American Agriculturist.*

L'élevage des Canards est-il profitable?

Deux années d'expérience faite avec des canards de *Pekin* m'ont démontré qu'il pouvait y avoir profit à tenir ces oiseaux, pourvu qu'on soit dans une situation convenable, c'est-à-dire que l'on dispose d'un étang ou d'un courant d'eau où les canards puissent chercher leur nourriture et une retraite appropriée pour passer la nuit et pour y déposer les œufs.

La première année, je débutai avec trois sujets qui furent commodément logés dans une grotte artificielle située parmi les buissons sur le bord de la pelouse. Un ruisseau coulait à proximité, et le soir, ils revenaient régulièrement au logis. Le matin, on ne les laissait pas sortir avant qu'ils n'eussent pondus. Les deux canes donnèrent 202 œufs pendant la première saison. Sur ces 202 œufs, quelques-uns furent vendus, quelques autres mangés, et le reste fut mis à couver.

Le malheur voulut que les trois quaris des œufs fussent détruits pendant la couvaison et que plusieurs des couveruses fussent tuées par un coup de tonnerre, et le produit fut de 30 à 40.

Les jeunes canards marchèrent bien, et après six ou huit mois, ils pesaient 5 à 6 lbs. en moyenne. Une grande partie fut tuée pour la cuisine et on a trouvé leur chair tendre et très-savoureuse. Pour la seconde année, il fallut pourvoir à un autre emménagement, et je fis construire un abri auprès d'un étang communiquant avec un